

CEAUCE

Janvier 2022



Bulletin Municipal



N°163

Le mot du maire



Une nouvelle année s'ouvre, porteuse probablement d'incertitudes, de craintes, d'angoisse pour certains, mais également d'espérance et de projets.

Je souhaite de tout cœur à tous et à chacun qu'elle apporte le plus généreusement son lot de joies et de consolations.

Malgré les vicissitudes que la France et le monde connaissent, Ceaucé n'a pas trop mal vécu cette dernière année et poursuit son développement en misant sur l'amélioration permanente de son attractivité, grâce en particulier au dynamisme de ses commerçants et de ses artisans.

Les illuminations de Noël ont rayonné une fois de plus dans toute la région et le charme de notre plan d'eau, de notre camping et de nos chemins de randonnée attire de plus en plus de monde.

Cette année verra, entre autres réalisations, l'ouverture de la micro-crèche au printemps et l'extension des réseaux rue de Cigné et rue d'Ambrières.

D'autres projets d'envergure seront précisés d'ici la fin de l'année.

Bonne année à tous les ceaucéens et vive Ceaucé.



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 DECEMBRE 2021

1/ AUTORISATION DE VENTE DE 1/16è DU TERRAIN DE LA SUCCESSION DUTERTRE

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité DECIDE de vendre à M. Hervé COLIN, les 1/16è de la propriété communale issue de la succession DUTERTRE pour un prix TTC de 5 910 € et PRECISE que tous les frais afférents à cette vente seront à la charge de l'acquéreur,

2/ AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX LUDO SPORTIVE INTERGENERATIONNELLE AU PLAN D'EAU

Monsieur le Maire précise qu'avant l'installation de ces jeux, il faut préparer le terrain et sécuriser le site par des clôtures. Les emplacements des jeux sont délimités par des rondins, un revêtement géotextile sur lequel reposeront les copeaux bois spécial aire de jeux. Ces aménagements divers se décomposent de la façon suivante :

- terrassement par l'entreprise	:	4 150.50 € HT et 4 980.60 € TTC
- pose de géotextile et de poteaux bois	:	1 132.29€ HT et 1 358.75 € TTC
- fournitures de copeaux bois non traités	:	6 426.00 € HT et 7 711.20 € TTC
- fournitures de clôtures et de portillon	:	<u>4 791.94 € HT et 5 750.33 € TTC</u>
Soit un total pour l'installation de	:	16 500.73 € HT et 19 800.88 € TTC
Auquel il faut rajouter l'acquisition des jeux	:	<u>49 533.00 € HT et 59 439.60 € TTC</u>
		66 033.73 € HT et 79 240.48 € TTC

Entendu cet exposé, l'assemblée à l'unanimité ACCEPTE les aménagements annexes devant servir à l'installation des jeux pour un montant total de 66 033.73 €HT et 79 240.48 €TTC et SOLLICITE les subventions possibles auprès du Conseil Départemental, de la DETR, du DSIL et du FEADER

3/ AMENAGEMENT DU CIMETIERE ET NUMERISATION DU CIMETIERE

Après discussion et en avoir délibéré, l'assemblée par 14 voix pour et 1 abstention,

- DECIDE de valider le projet de réaménagement du cimetière tel que présenté ci-dessous :	
- aménagement des allées principales et placettes	: 60 516.00 € HT et 72 619.20 € TTC
- déplacement du monument calvaire et croix	: 1 480.00 € HT et 1 776.00 € TTC
- Réfection monument des curés avec assises	: 5 500.00 € HT et 6 600.00 € TTC
- Dalle granit et pose d'une cavurne	: 1 794.17 € HT et 2 153.00 € TTC
- Arrachage haie côté route de Torchamp	: 652.50 € HT et 783.00 € TTC
- Arrachage clôture route de Torchamp	: 1 740.00 € HT et 2 088.00 € TTC
- Maçonnerie : soubassement pour clôture	: 3 027.50 € HT et 3 633.00 € TTC
- Clôture	: <u>12 933.80 € HT et 15 520.56 € TTC</u>

Soit un aménagement global de : 87 643.91 € HT et 105 172.76 € TTC

- ACCEPTE les devis pour montant global HT de 87 643.91 € et 105 172.76 € TTC
- SOLLICITE les subventions au titre de la DETR, FNADT, DSIL et LEADER

Monsieur le Maire a donc contacté une entreprise implantée à BREST, GESCIME, qui actuellement a beaucoup travaillé sur les secteurs ornaux et mayennais, GESCIME a donc répondu à notre demande par une proposition commerciale qui comprend :

- Reprise des données actuelles du cimetière, avec compte-rendu des anomalies rencontrées,
- Cartographie, Formation du personnel, Assistance téléphonique, Service juridique
- Dématérialisation de l'information dédiée aux administrés (règlements, tarifs, concessions...)

Pour un montant HT de 6 726.00 € et 8 071.20 € TTC.

Après discussion et en avoir délibéré, l'assemblée par 14 voix pour et 1 abstention :

- DECIDE de recourir à la numérisation du cimetière et CONFIE à GESCIME ce projet de numérisation et d'informatisation et ACCEPTE la proposition commerciale d'un montant HT de 6 726.00 € et 8 071.20 € TTC
- REGULARISE la demande de subvention dans le cadre de France RELANCE au titre du fonds « Transformation numérique des collectivités territoriales »

4/ RESTAURATION DE LA MAISON DU STADE

L'estimation financière des travaux s'élève à 13 155.15 € HT et 14 470.67 € TTC et comprend des travaux de traitement des plafonds, décollage des papiers peints des murs avec pose de toile de verre avec peinture, ponçage des boiseries et des placards, PVC sur les sols, décapage des radiateurs et traitement antirouille idem sur la rampe d'escalier.

Après discussion et en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité DECIDE de réaliser ces travaux et VALIDE le devis de l'entreprise Denis COURTEILLE de LA CHAPELLE D'ANDAINE pour 13 155.15 € HT et 14 470.67 € TTC.

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 OCTOBRE 2021

ETAIT ABSENTE ET REPRESENTEE : Mme FERET Léa qui avait donné procuration à Mme HAMARD.

1 / NETTOYAGE DES VITRES DE L'ECOLE LANCELOT DU LAC

Devant le coût important de la prestation, l'assemblée propose d'étudier cette demande et de reporter ce point lors d'un prochain conseil.

2 / DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL

La commission se réunira le mardi 26 octobre 2021 à 20 h 30 et les colis seront distribués dans les maisons de retraite entre le 15 décembre et le 31 décembre.

3 / FIXATION DU PRIX DES REPAS DE LA CANTINE

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que certains enfants sont présents à la cantine sans que les repas aient été réservés par leurs parents ce qui interfère sur le bon fonctionnement de celle-ci.

Après discussion et en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité, fixe le prix des repas non réservés à 4.50 €.

4 / APPPOSITION D'UNE PLAQUE AU FOYER

Un devis a été demandé à la Marbrerie Domfrontaise qui s'élève à 2 213.40 € TTC, plaque et gravure incluses.

L'assemblée **ACCEPTE** le devis de la Marbrerie Domfrontaise et autorise Monsieur le Maire à le signer. L'inauguration est fixée au samedi 08 janvier 2022.

<i>Chères familles, mobilisons-nous pour créer un groupe de 12 élèves minimum pour que l'accueil de loisirs se déroule à Ceacé !</i> <u>1/ Si pendant les petites vacances scolaires</u>, l'accueil de loisirs se déroule dans notre école, une garderie plus tardive est-elle indispensable pour vous ? Oui, jusqu'à 18h30 Oui, jusqu'à 18h45 Oui, jusqu'à 19h00 Non, 18h15 c'est suffisant Non, nous ne sommes pas intéressés <u>2/ Si les mercredis</u>, la garderie était prévue jusqu'à 18h30 sur l'école de Ceacé, seriez-vous intéressés ? Oui Oui, mais après 18h30 (horaire :.....) Non Remarques ou questions : Nom, Prénom, Classe de l'enfant : P.S : l'âge minimum est de 4 ans	<i>Chères familles, mobilisons-nous pour créer un groupe de 12 élèves minimum pour que l'accueil de loisirs se déroule à Ceacé !</i> <u>1/ Si pendant les petites vacances scolaires</u>, l'accueil de loisirs se déroule dans notre école, une garderie plus tardive est-elle indispensable pour vous ? Oui, jusqu'à 18h30 Oui, jusqu'à 18h45 Oui, jusqu'à 19h00 Non, 18h15 c'est suffisant Non, nous ne sommes pas intéressés <u>2/ Si les mercredis</u>, la garderie était prévue jusqu'à 18h30 sur l'école de Ceacé, seriez-vous intéressés ? Oui Oui, mais après 18h30 (horaire :.....) Non Remarques ou questions : Nom, Prénom, Classe de l'enfant : P.S : l'âge minimum est de 4 ans	<i>Chères familles, mobilisons-nous pour créer un groupe de 12 élèves minimum pour que l'accueil de loisirs se déroule à Ceacé !</i> <u>1/ Si pendant les petites vacances scolaires</u>, l'accueil de loisirs se déroule dans notre école, une garderie plus tardive est-elle indispensable pour vous ? Oui, jusqu'à 18h30 Oui, jusqu'à 18h45 Oui, jusqu'à 19h00 Non, 18h15 c'est suffisant Non, nous ne sommes pas intéressés <u>2/ Si les mercredis</u>, la garderie était prévue jusqu'à 18h30 sur l'école de Ceacé, seriez-vous intéressés ? Oui Oui, mais après 18h30 (horaire :.....) Non Remarques ou questions : Nom, Prénom, Classe de l'enfant : P.S : l'âge minimum est de 4 ans
---	---	---

Ecole Lancelot du Lac

Lundi 29 novembre, les enfants de maternelle ont pris le bus (c'est déjà un événement pour beaucoup d'entre eux !). Ils sont allés au théâtre de Domfront. Installées sur les strapontins, les deux classes ont apprécié le spectacle vivant, programmé par l'Office Départemental de la Culture, intitulé « Que du beau linge. »

Une histoire où s'entremêlent mots, images et musiques. Contes, musique, Kamishibai et marionnettes se croisent et se rencontrent pour un spectacle très apprécié.



Les élèves à la médiathèque

Pendant la deuxième période de l'année, les élèves de l'école Lancelot du Lac sont allés à la médiathèque. Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et de CM2 ont découvert une exposition sur la photographie. Les élèves des classes de maternelle et de CP/CE1 ont quant à eux profité de lectures de contes de Noël. Chaque élève a également pu emprunter un livre qu'il a ramené à l'école. D'autres rencontres à la médiathèque sont prévues pour les prochaines périodes.



Stephanie Coiffure
Ceaucé
Lundi: 9h-12h et 14h-18h
Mardi-Jeudi-Vendredi: 9h-12h et 14h-19h
Samedi: 8h30-12h et 14h-17h30
02-33-38-88-10



Boucherie du marché
Boucherie-Charcuterie
JEREMY SOULARD
16 place du marché
61330 CEAUCE



PROXI
ALIMENTATION GENERALE
PRODUITS FRAIS
Fruits & Légumes
M^{me} et M. SINEUX
5, place du Collège
61330 CEAUCE
☎ 02 33 38 30 93
Fax 02 33 30 01 34
Gaz Butagaz et Primagaz
Livraison à domicile
Ouvert du Mardi au Samedi de 8h à 12h 30 et 14h 30 à 19h 30
Dimanche de 9h à 12h 30
Fermé le Lundi

Ecole Lancelot du Lac

Téléthon 2021

Cette année encore, les enfants ont participé au Téléthon.

Les maternelles ont fait des relais en vélos.

Les élèves de CP-CE1 et CE1-CE2 ont participé à des courses de relais avec passation de témoins.

Les plus grands ont appris à jouer au jeu de la thèque...

Belle occasion de parler du handicap, de la différence et de l'entraide....

Grâce à la générosité des parents, l'école a pu reverser 110€ à l'association du Téléthon.

Merci encore !!



ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'Association Familles Rurales revient vers vous suite à l'Assemblée Générale du 26 novembre 2021.

Cette assemblée a, une fois de plus, permis le triste constat du manque d'investissement et du peu d'intérêt des familles au sein de l'association. Et pourtant, les besoins sont réels !

En effet, sur 41 familles inscrites au centre de loisirs durant l'été 2021, seulement 1 famille était présente et 1 famille s'est excusée (en dehors des membres de l'association).

Comme nous l'avons déjà évoqué dans le précédent bulletin municipal, l'Association est en crise et le centre de loisirs menacé.

L'ensemble du bureau ne souhaite pas se réinvestir pour l'été 2022 et, est à la recherche de nouveaux membres afin que l'Association puisse perdurer.

Il faut également savoir que le centre de loisirs ne peut pas fonctionner sans la subvention accordée par la Communauté de Communes.

Cette demande de subvention est à faire avant le 15 février prochain.

Sans l'investissement de nouveaux membres avant fin janvier 2022, aucune démarche ne sera effectuée et le centre de loisirs Familles Rurales n'ouvrira pas ses portes l'été prochain.

Vous pouvez joindre l'Association par mail à famillesrurales61330@gmail.com, par téléphone au 06 62 42 90 36 (Lucie DELANGLE) ou au 06 82 26 82 41 (Delphine NOEL).

Le bureau



VENTE DE FLEURS, DE PLANTS DE LEGUMES ET D'AROMATES

Organisée par l'APE Lancelot du Lac
En partenariat avec l'horticulteur EARL MAUGER – HAY de Mayenne

LEGUMES / FRUITS		QUANTITE	PRIX
SALADE LAITUE APIA	2.30 € LES 12		
SALADE BATTAVIA	2.30 € LES 12		
SALADE FEUILLE DE CHENE ROUGE	2.30 € LES 12		
TOMATE CŒUR DE BOEUF	1 € pièce		
TOMATE PYROS	1 € pièce		
TOMATE MAESTRIA	1 € pièce		
TOMATE NOIRE DE CRIMEE	1 € pièce		
TOMATE GRAPPE	1 € pièce		
TOMATE CERISE ROUGE	1 € pièce		
TOMATE CERISE JAUNE	1 € pièce		
COURGETTE LONGUE	1.20 € pièce		
COURGETTE JAUNE	1.20 € pièce		
CONCOMBRE	1.20 € pièce		
POIVRON	1.20 € pièce		
UBERGINE	1.20 € pièce		
BUTTERNUT	1.20 € pièce		
POTIMARRON	1.20 € pièce		
CELERI BOULE	0.50 € pièce		
CELERI BRANCHE	0.50 € pièce		
FLEURS			
BEGONIA Blanc	0.50 € pièce		
PETUNIA Rose	0.50 € pièce		
ŒILLET D'INDE Jaune	0.50 € pièce		
ROSE D'INDE Orange	0.50 € pièce		
IMPATIENCE pourpre	0.50 € pièce		
SAUGE Bleue	0.50 € pièce		
SURFUNIA Violet	0.90 € pièce		
GERANIUM SIMPLE Rouge	0.90 € pièce		
GERANIUM LIERE SIMPLE Rose	0.90 € pièce		
PLANTES AROMATIQUES			
ROMARIN	3.5 € pièce		
CIBOULETTE	3.5 € pièce		
PERSIL PLAT	3.5 € pièce		
MENTHE	3.5 € pièce		
TOTAL			

Nom, prénom :

Numéro de téléphone :

Merci de nous retourner
ce bon de commande
avant le vendredi 25
Février

Dans la boîte aux lettres de
l'école.

(Règlement par espèces ou
chèques à l'ordre de l'APE
lancelot du lac)

Une suspension offerte
pour les 3 meilleurs
vendeurs.

La distribution sera
assurée
le vendredi 20 Mai de
16H à 19h à l'école
(Apportez vos cageots
pour le transport).

Merci d'avance pour
votre participation.

L'équipe de l'APE.





Séjour ski 4emes



Cinésécénies au Puy du fou



Lycée Louis Le Grand Paris

Bonjour à toutes et tous,

L'équipe éducative de collège René Gosciny se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2022.

Si ce mois de janvier est marqué par un contexte sanitaire difficile, je préfère de loin mettre en lumière les nombreux projets en cours ou à venir pour nos élèves sur les deux sites.

Pour les classes de 6ème, c'est un projet inédit d'écriture de chansons (paroles et musiques) encadré par deux artistes compositeurs et interprètes Forey et Ignatus. Ces derniers animent à intervalles réguliers des ateliers d'écriture et de conception musicale à l'aide de tablettes numériques. En mars, nous pourrions réaliser l'enregistrement de 8 chansons qui seront présentées au festival «du printemps de la chanson».

Les classes de 5ème se rendront, elles, 2 jours au mois de juin 2022 au Puy du Fou où les élèves pourront notamment assister aux magnifiques « cinésécénies » en nocturne. Une concrétisation superbe en lien avec le programme d'histoire-Géographie.

Les classes de 4ème reviennent d'une classe de neige à Vaujany sur les pentes de l'Alpe d'Huez où les élèves ont pu alterner entre cours de ski, piscine, visites, veillées... Les deux classes accueilleront par ailleurs pendant 2 semaines en février et avril une troupe de comédiens du Préau de Vire. Les élèves pourront assister aux répétitions de la pièce de théâtre « dans ta peau » au sein du collège et bénéficieront aussi d'ateliers théâtre personnalisés.

Les classes de 3ème se rendront quant à elles les 5 et 6 avril à Paris dans le cadre du projet « cordées de la réussite » en compagnie d'élèves en classe de Terminale du lycée de Domfront. Un programme chargé : Louvre, soirée à l'Opéra et aussi des rencontres sous forme d'ateliers avec les élèves et enseignants du lycée Louis Le Grand et ses nombreuses classes préparatoires aux grandes écoles. Un trait d'union symbolique entre un établissement en zone rurale et un lycée de centre-ville prestigieux qui permettra de développer l'ambition scolaire sans nul doute.

Les 3ème sont par ailleurs en cours de création d'une comédie musicale avec leur enseignant M. Meunier qui fera l'objet de deux représentations publiques fin mai sur Céaucé et Passais. Ils pourront aussi bénéficier d'une journée sur Caen afin d'assister à une répétition d'orchestre philharmonique (projet « des coulisses au spectacle »)

Je souhaite aussi vous faire part des nombreux événements liés à la pratique sportive au collège : cross inter-degré, compétitions sportives locales où nos élèves ont obtenu des résultats prometteurs, section football qui poursuit son développement, proposition en option de cours d'équitation, labellisation du collège « Génération 2024 »....

Les démarches ont enfin été engagées avec le Conseil de Départemental afin de relier les deux sites à la fibre optique pour la prochaine rentrée scolaire en septembre. Une nouvelle infrastructure qui va nous conduire à faire évoluer les pratiques numériques et également à renouveler une partie conséquente de nos équipements.

Il s'agit donc d'une belle année qui s'ouvre à nous et ces projets que nous avons à cœur de réaliser doivent permettre de continuer à ouvrir notre collège sur l'extérieur et favoriser le bien-être de nos élèves. Cela démontre aussi que tout est possible avec une équipe éducative motivée et impliquée.

Bonne et heureuse année !

V. MAUCHRETIEN
Principal du Collège René Gosciny



NOUVEAU PROTOCOLE !

A compter du 3 janvier 2022, le port du masque en médiathèque est obligatoire pour les personnes à partir de 6 ans et il est interdit de boire et manger dans les locaux. La présentation d'un passe sanitaire est requis pour rentrer dans les locaux pour toute personne de plus de 12 ans.

Concours d'écriture !



Le R.i.M organise depuis quelques années déjà un **concours d'écriture de nouvelles** intitulé **"Les mots du chapeau"**. Ce concours invite les 11-16 ans scolarisés ou habitant le territoire de la Communauté de Communes Andaine-Passais à écrire une nouvelle comprenant certains mots tirés du chapeau.

Concours sur inscription avant le samedi 22 janvier 2022 :

- dans l'un des 5 sites du Réseau aux horaires d'ouverture ou par mail rim@ccandainepassais.fr
- dans les CDI du Collège René Goscinny Passais-Ceaucé

Contact : Béatrice Mancel, coordinatrice des animations au R.i.M 02.33.38.08.45

Renseignements et réservations
rim@ccandainepassais.fr
Retrouvez nous sur Facebook !



Communauté de Communes
Andaine-Passais



27 800 ouvrages 3 100 CD 130 jeux
2 300 vidéos 74 abonnements



5 sites près de chez vous...

Ceaucé	02.33.66.79.48
Couterne	02.33.37.01.13
Juvigny	02.33.30.74.68
La Chapelle	02.33.96.44.97
Passais	02.33.64.90.63

A très vite en médiathèque...



Découvrez les prochains spectacles de la saison...

RENSEIGNEMENTS RÉSERVATION

saisonsculturellepargtee@gmail.com

CDC ANDAINE-PASSAIS

02 33 38 88 20
MAISON DES ASSOCIATIONS DE DOMFRONT
02 33 38 56 66



Communauté de Communes
Andaine-Passais



Club Olympique Céaucéen



Pour le C.O.Céaucé l'année 2021 s'est terminée sur un bilan sportif très satisfaisant :

- l'équipe A est leader du groupe A de Départemental 1 (7 victoires, 1 nul et 1 défaite).
- l'équipe B est 5ème du groupe A de Départemental 2 (5 victoires, 1 nul et 3 défaites).
- l'équipe C est 8ème du groupe A de Départemental 4 (2 victoires et 5 défaites)
- l'équipe féminine est 3ème du groupe ouest de foot à 8 (4 victoires et 2 défaites). C'est une belle performance pour cette équipe qui a été créée cette année. Félicitations à toutes pour leur investissement et leur participation aux entraînements.
- Chez les jeunes qui jouent en entente avec Passais et Andaine, les U18 sont 1er de leur poule, les U15 (2 équipes) sont 5ème et 9ème, les U13 (3équipes) sont respectivement 1er, 4ème et 3ème dans leur poule . Les U11 et U9 n'ont pas de classement.

Souhaitons que 2022 apporte à tous beaucoup de joie et de bons résultats sportifs .

Les compétitions reprennent pour presque toutes les équipes le week-end du 8-9 janvier (l'équipe A ira à Messei pour les 32èmes de la coupe de l'Orne).

Pour ce début d'année 2022 les mesures sanitaires vont revenir à l'ordre du jour: Pass sanitaire et masque obligatoire au stade, restrictions de buvette.

Côté manifestations :

- le repas à emporter a connu un bon succès (merci à tous les bénévoles mais aussi à tous les Céaucéens qui ont largement participé).
- le Loto a également été une réussite pour une première édition.
- les tournois de pétanque par contre ont souffert du mauvais temps.

Un rappel : il y a encore un certain nombre de cotisations non réglées ! Un effort svp.

La page facebook du club : <https://www.facebook.com/ceaucefoot/>

Le site du club : <http://clubolympiqueceauceen.sportsregions.fr/>

Les résultats du club : <https://footorne.fff.fr/recherche-clubs/?scl=4128&tab=resultats>

SARL Amédée
Entreprise de travaux publics et agricoles

Clait: 06.88.66.35.97
Xavier: 06.26.46.32.19

Les Bas Echalliers
61330 Céaucé

Email: brigitte.amedece@orange.fr
02.33.30.31.40

maçonnerie
construction neuve et restauration

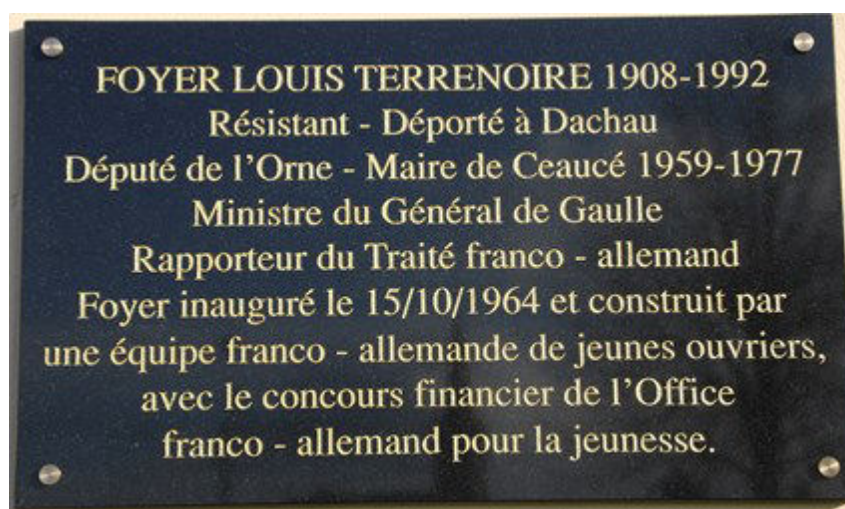
**philippe
BRODIN**

61330 CEAUCE
TEL : 02.33.30.12.14

SODEMAGRI

61330 CEAUCE tel: 02.33.38.33.58
61100 FLERS-ST GEORGES tel: 02.33.64.97.40

Une plaque à la mémoire de Louis Terrenoire



Le samedi 8 janvier 2022, sous une pluie fine et glaçante, en présence des membres de sa famille, Ceaucé a rendu hommage à celui qui fut son maire de 1959 à 1977. Résistant et déporté à Dachau pendant la seconde guerre mondiale, Louis Terrenoire fut également député de l'Orne et ministre du Général de Gaulle dont il fut aussi un fidèle compagnon.

En 1964, dans le cadre du traité de réconciliation Franco-Allemande signé quelques années plus tôt entre le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, Louis Terrenoire permit au Groupement Professionnel du bâtiment de la région de Wolfsburg, Basse Saxe, qui offrait de construire un bâtiment à usage collectif en Normandie, de venir à Ceaucé pour y construire un foyer rural.

Du 25 septembre au 15 octobre, une cinquantaine de jeunes Allemands, maçons et charpentiers en fin d'apprentissage placés sous l'autorité de leurs moniteurs, s'employèrent à la construction du gros œuvre. Malgré le mauvais temps venu légèrement contrarier l'avancement des travaux, l'inauguration eut lieu à la date prévue, le jeudi 15 octobre.

A cette occasion on vit venir Monsieur Jacques Maziol ministre de la reconstruction qui remit au jeunes Allemands leur diplôme de fin d'apprentissage. Monsieur Maziol n'omit pas de souligner le caractère hautement symbolique de son geste et des circonstances qui entouraient la construction de ce foyer rural : *« Les relations entre la jeunesse allemande et la jeunesse française sont devenues celles de l'espérance. On s'est aperçu que le sens de l'Histoire de nos deux peuples voisins n'était pas de se combattre et de se jalouser, mais de travailler ensemble à la paix et pour la paix ».*



Pompier



Le centre de secours de CEAUCE souhaite relancer une fanfare pour animer les défilés. Les pompiers auront des répétitions à la caserne chaque jeudi de 19h à 20h encadrer par Maxime RIDEREAU et Bernard LETISSIER. Pour pouvoir commencer, nous cherchons à acheter ou louer du matériel (clairons et tambour). Merci de contacter Maxime RIDEREAU au 06 89 41 45 22 si vous avez du matériel.



Le centre de secours de CEAUCE a fêté le départ en retraite de 4 sapeurs pompiers volontaires.

Jean-Claude BRODIN:

Employé communal, il entre au centre de secours de CEAUCE le 29 juin 1989 et totalise 32 ans de service



Rolande FOISNEAU:

Ambulancière, elle est arrivée le 15 décembre 1990 et compte 31 ans de service.



Merci à eux pour toutes ces années de service

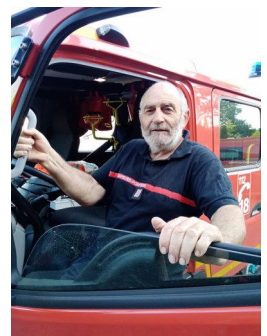
Bruno LERA

Artisan électricien, il a commencé le 27 janvier 1986 et totalise 35 ans de service.



Alain AMEDEC:

Chef d'entreprise de travaux agricoles, il est devenu pompier le 10 juillet 1990 et présente 30 ans de service



Au nom de l'amicale, je vous souhaite une merveilleuse année 2022. En ces temps troubles, je ne peux qu'espérer que nous gardions la santé. et que 2022 vous apporte tout ce que vous souhaitez. Je tiens aussi à vous remercier chaleureusement pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de notre traditionnelle tournée de calendriers

Le président
S. Corvee

En cette nouvelle année, voici les associations de notre commune

APE LANCELOT DU LAC CEAUCE



Co-présidents : Anthony Forget et Anne-Isabelle Boittin

Contacts : 0630055755 / 0688417711

Trésorière Violaine Joubin

Secrétaire Elise Taburet

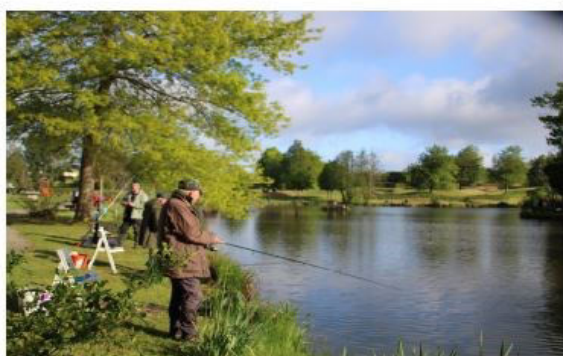
Descriptif : Association de parents motivés pour réaliser divers projets, afin d'apporter un plus à nos enfants et à l'équipe éducative.

LOGO :

(Dessiné par un élève)



Compte Facebook :
Ape Lancelot Du Lac



AMICALE DES PECHEURS

Président : Yves DUFRENE (06.66.71.57.25)

Vice-Président : Olivier PEAN (06.09.62.34.24)

Trésorier : Jean Claude POIRIER

Secrétaire : Patrick ROGER

Descriptif : Association de bénévoles (liée par une convention avec la commune de Céaucé) qui assure la gestion de la pêche dans le plan d'eau depuis sa création en 1994.

Le Comptoir d'Elise
Institut • Massages • Boutique
Naturopathe
02 33 62 75 62
lecomptoirdelse@gmail.com
4 Place du Marché
61330 CEAUCE
du Mardi au Vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h30
le Samedi : 9h30 - 12h30 / 14h - 16h00
PHYT'S
BIO

BAR du MARCHÉ



- Grand écran
- Wi-Fi
- Terrasse
- Les soirées
- Bonne ambiance !

8 Place du Marché
02.33.30.04.28



SARL CEAUCE AUTOMOBILES

Gérard LEFEBVRE

AGENT RENAULT

Réparation toutes marques

Mécanique - Carrosserie - Peinture

Vente neuf et occasion

Dépannage - Remorquage

☎ 02.33.38.32.12

Fax 02.33.37.15.19

gerard.lefebvre.ceauce02@reseau.renault.fr

17Q, rue d'Ambrières

61330 CEAUCE



Art et Jardin

Président : Tony Poussier

Trésorier : Séverine Pellier

Secrétaire : Marie-France Bourrée

Contact : 06 63 13 93 93 – art-et-jardin@outlook.fr

Description : Association créée en 2001, elle organise le dernier dimanche de septembre un salon dédié à l'artisanat et aux plantes. Chaque année, plusieurs milliers de visiteurs viennent admirer le travail de pépiniéristes, sculpteurs sur bois, artistes peintre, confectionneurs de bijoux, producteurs locaux et bien d'autre ! Savoir-faire, traditions et convivialité sont les maîtres-mots de cette journée.

Logo :



CEAUCE

Association Sportive du Collège René Goscinny

Descriptif: Association pour les élèves du Collège René Goscinny. Ils pratiquent différentes activités et effectuent des rencontres contre les établissements de l'Académie.

Licence annuelle multi activités: 25€ (Futsal, Athlétisme, cross, course d'orientation, VTT, Raid, Badminton, Basket...)

Licence équitation: 65€

Président: Mr MAUCHRETIEN

Secrétaire et Trésorier: Maxime RIDEREAU

Professeurs encadrant:

CEAUCE: Maxime RIDEREAU

PASSAIS: Manon GIGAN

LOGO:



ASSAIS



**Christophe
DESROCHERS**

Boulangerie - Pâtisserie
18, place du marché
61330 CEAUCE
Tél : 02 33 38 34 76



LE RELAIS DE L'ETAPE
BAR RESTAURANT

02 33 30 84 04
21, rue de Domfront
61330 CEAUCE



AVEC : 02 33 38 34 76
Rendez-vous
DU MARDI AU SAMEDI
DE 10H00 A 18H00
DE 18H00 A 20H00

RUE D'AMBRIÈRES
61330 CEAUCE
Tél 02 33 38 94 11

Amicale Sapeurs pompiers

Président : Sébastien Corvée
 Vice président : Alain Amédée
 Secrétaire : Rolande Foisneau
 Trésorière : Alice Amédée



Membres : Bernard Letissier, Jean rin ,Maxime Ridereau et Philippe Flandrin

Claude Brodin, Stephane Heuveline, Cyril Mo-

But : Faire vivre le centre de secours pour assurer une convivialité entre tous, sapeurs pompiers, conjoint(e)s enfants comme la Sainte Barbe mais aussi financer les assurances et autres dépenses inhérente aux diverses formations ou autres, en organisant des manifestations comme le 13 juillet mais aussi la traditionnelle tournée des calendriers

UCAL



Co-présidents : Aurelie SINEUX (PROXI) et Sébastien Corvée (Seb Taxi)
Secrétaire : Isabelle Fauchereau (Maison Fauchereau)
Trésorière : Élise Morin (le comptoir d Élise)

But: L'Union des Commerçants et Artisans et Professions Libérales est 1'association importante dans notre milieu rurale pour que nos commerçants et artisans locaux vivent et puissent perdurer. Aussi l'Ucal organise diverses animations comme la quinzaine commerciale mais aussi le vide grenier dans le but d'animer notre commune .



La suite des associations dans le prochain bulletin...

L'enigme du Bulletin

		6				8
	3			9	8	
					4	5
	2			3		4
		7			9	
4		9		1	5	6
1						8
5				1		
	6		3			

QUINZAINES COMMERCIALES



L'union des Commerçants et Artisans Locaux de CEAUCE a organisé une quinzaine « du shopping gagnant » en partenariat avec Le CREDIT MUTUEL du 30 octobre au 13 NOVEMBRE.

En jeu : des tickets à gratter pour gagner des bons d'achats de 5,10 et 20 euros d'une valeur totale de 1000 euros à utiliser dans les commerces locaux

L'UCAL remercie chaleureusement le Crédit Mutuel pour leur soutien

Réunis Bar du Marché puis au restaurant le relais de l'étape, les membres de l'Union des commerçants et artisans locaux ont procédé, au tirage des lots de la quinzaine commerciale. Dix mille tickets avaient été émis pour l'occasion. Trente personnes ont gagné directement 40 € chacune en bons d'achat et 10 des bons d'achat de 100 €. Il s'agit de Régine Gérauld, de Saint-Fraimbault ; de Thérèse Frogerais, de Céaucé ; de Christian Brière, de Cigné ; d'Arsène Moulard de Céaucé et de Stéphanie Guiard, d'Ambrières

Le concours de dessin de Noël, pour les plus jeunes, a été remporté par tirage au sort par Elodie MILES



Bravo à tous

Bonne et Heureuse année 2022



Le Bureau

Sébastien CORVEE et Aurélie SINEUX (Co-présidente)

Isabelle FAUCHEREAU (Secrétaire)

Elise MORIN (Trésorière)

Le vendredi 11 Septembre, en présence de Mr le Maire, Les Membres de l'UCAL se sont retrouvés pour faire le point sur les actions menées cette année mais aussi évoquer l'avenir.

Aussi, après plusieurs années de co-présidence, Laurence CREUSIER (*Charcuterie Philippe et Laurence CREUSIER*) et Stéphanie Gaumont (*Stéphanie Coiffure*) ont décidé de passer la main tout en restant membres actifs de l'association.

L'UCAL organise chaque année 1 quinzaine commerciale en décembre, mais aussi le Vide Grenier à la Pentecôte (annulé cette année à cause de la pandémie ...) mais aussi diverses animations.

L'UCAL reste une association importante dans notre milieu rural pour faire vivre nos commerçants, artisans et professions libérales. Après discussions Aurélie SINEUX (PROXI) et Sébastien CORVÉE (Seb TAXI) ont bien voulu remplacer les co-présidentes et continuer à faire perdurer l'UCAL en compagnie d'Elise MORIN (Le comp-toir d'Elise) et Isabelle FAUCHEREAU (Maison Fauchereau Vêtements et accessoires) mais aussi tous les autres membres et bénévoles qui nous soutiennent.

Nous tenons sincèrement et chaleureusement à remercier Laurence et Stéphanie pour tout le travail et temps passé durant toutes ses années de présidence au sein de l'UCAL indique les nouveaux Co-présidents.

Le Bureau

Comité Intercommunal de Jumelage du Bocage Ceaucé / North-Petherton

Comme en témoignent les nombreux messages échangés et malgré les privations que la pandémie nous inflige, les liens d'amitié que nous entretenons avec nos amis de North Petherton sont toujours des plus chaleureux.

MERRY CHRISTMAS TO OUR FRIENDS IN CÉAUCÉ

Chers amis de Céaucé,

Tout d'abord on espère que vous allez tous bien. On voudrait vous dire que nous autres à North Petherton nous pensons bien à vous et on espère que les fêtes de Noël et du Nouvel An se passeront joyeusement et en famille.

Bien amicalement, Vos amis de North Petherton.



*We wish you a happy new year 2022
unfortunatly we think also that we will not be able to meet us again this year
We hope this will be possible en 2023*

Sincerely your friends from Ceauce

Poiré et cidre fermier



Laurent et
Thierry
HAMARD
La Sébaudière
CEAUCE
☎02 33 30 88 41

HEUVELINE
Stéphane

Plâtrier/Carreleur
isolation/cloisons sèches

13 rue des Aunais
61330 CEAUCE

02 33 66 81 98
06 73 50 74 50 baboune6118@orange.fr



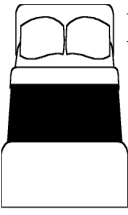
LAURENT
MICKAEL

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
mickael.laurent61330@gmail.com

ZONE ARTISANALE
ROUTE DE DOMFRONT
61330 CEAUCE

09 63 56 10 58
06 72 48 14 20

ARTISAN ARTIPÔLE



LE LIT DOUILLET
neuf et réfection
artisanale

Matelas laine
Sommier sur mesure
Fauteuil

La Barre 61330 CEAUCE ☎02 33 38 95 17

GUY BERMOND

ARTISAN MENUISIER
BATIMENT ET AMEUBLEMENT
NEUF ET RENOVATION

L'HOTELLERIE 61330 CEAUCE

TEL. 02.33.38.18 69 PORT. 06.87.15.94.64
N°Siret : 493 181 937 00019



Mercerie~Bonneterie

MAISON
FAUCHEREAU

7, rue de la GARE
61330 CEAUCE

L'hiver au jardin



Quand le froid revient, mésanges, chardonnerets, rouge-gorges, verdiers

d'Europe et autres moineaux effectuent un incessant ballet autour de la mangeoire.

La nourriture se fait **rare** pour les oiseaux en hiver. Mieux vaut donc mettre quelques **graines** à leur disposition dans une petite **mangeoire**. Vous pouvez en acheter dans des magasins spécialisés ou alors [réaliser des recettes maison](#) pour **pas très cher** ! Il faut noter que les oiseaux ont des besoins importants en aliments riches en **lipides**. Privilégiez donc les mélanges de **graines** (blé, avoine, orge),

les **pommes et poires**, le **beurre**, les **huiles végétales** ou encore la **farine**. Vous pouvez leur donner également du **gras de viande**, mais seulement pour certaines espèces. Attention, ne donnez jamais de **lait** aux oiseaux : ils ne peuvent pas le **digérer** et celui-ci peut être responsable de **troubles digestifs mortels**. Par temps de **gel**, mettez également un petit **abreuvoir** à leur disposition.

CEAUCE-RANDONNEURS

Dimanche 23 janvier, randonnée de 7 km à Ambrières-les-Vallées. Si les conditions sanitaires le permettent, cette randonnée sera suivie de l'Assemblée générale à partir de 16 h 30' à la salle du Clos (inscriptions, cotisations, réorganisation du bureau et élections).



Quelques consignes à respecter pendant les randonnées :

- Port du gilet de sécurité obligatoire lorsque le circuit emprunte une route ouverte à la circulation.
- Déplacez-vous par petits groupes en respectant les mesures sanitaires.
- Respectez la nature et les propriétés privées traversées.
- Respectez les consignes affichées sur les parcours.
- Ne déviez pas des sentiers autorisés.
- Respectez également le code de la route et serrez sur les bas-côtés.

Renseignements : 02 33 38 26 34 07 88 88 73 30

CEAUCE - VILLAGE - LUMIERES



Cette année encore, grâce à ses illuminations, notre village a connu une grande animation pendant tout le mois de décembre. La féerie de lumières et de décorations mise en place par les nombreux bénévoles ainsi que par les employés communaux a attiré un nombreux public parfois venu de loin.

Chaque jour, environ une dizaine de personnes ont assuré la fabrication et la vente de centaines de crêpes et de boisson locale, le Pom-coc. Ainsi, environ 7.000 crêpes et 2.000 Pom-coc ont été vendus. Trois soirées spéciales ont également permis la vente de 500 casse-croustes avec saucisses.

Les bénéfices réalisés seront entièrement consacrés à la rénovation ou à l'achat de matériel.

Les responsables de l'association remercient vivement la municipalité et ses employés ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur généreuse participation.

Malheureusement, cette année encore, les conditions sanitaires ne permettent pas d'organiser la galette des Rois. Celle-ci sera remplacée par une soirée « Apéritif » dès que la situation le permettra.

Entreprise de MAÇONNERIE

Thierry
MORIN

02 33 38 69 52

27 rue d'Ambrières - 61330 CÉAUCÉ



Hubert SIMON Artisan couvreur

Neuf et restauration

Couverture - Zinguerie
Isolation - Bardage
Ramonage - Démoussage



La Noirerie 61330 CEAUCE Tél: 02 33 38 36 23

TRAVAUX AGRICOLES - TERRASSEMENTS
TRANSPORTS - ÉLAGAGES
ENVIRONNEMENT

SARL HERBAUDEAU & DESNEUX
Loïc & Christian

61330 CEAUCE - Tél. 02 33 38 30 78



CULTURE & LOISIRS

Histoire de Ceaucé

Autour du cimetière neuf



(Suite 1)

Près de trois années plus tard, les travaux prévus pour rendre le cimetière utilisable ne sont toujours pas terminés. Le 17 juillet 1845, le maire présente au Conseil les plans et devis établis par Mr Mysckorsky conducteur des Ponts et Chaussées. Le devis s'élève à 1.111,63 fr, y compris les honoraires de Mr Mysckorsky pour un montant de 222 fr 32 (20%). Les travaux concernent la pose d'une croix au centre, les clôtures, les travaux de déblaiement, et un portail en bois dont le coût s'élève à 416 fr. Le Conseil déclare approuver les plans et le devis mais demande à supprimer la fourniture du portail en bois jusqu'à ce qu'il connaisse le prix d'un portail en fonte qui, à l'avenir, pourrait éviter des frais de réparations et ne vote que le montant des autres travaux soit : 695,63 fr.

Onze mois plus tard, le nouveau cimetière est désormais utilisable. Le 25 septembre 1846, a lieu la première inhumation en la personne de Jean Beaudet, cultivateur âgé de 48 ans né à Ceaucé et demeurant aux Brosses. Longtemps a circulé dans le village une anecdote selon laquelle les deux premiers inhumés dans le cimetière furent deux « baudets ». Cela tiendrait à ce qu'un jour un quidam survint à Ceaucé avec un âne qui mourut dans la nuit. Le matin suivant, le quidam avait quitté les lieux mais l'âne mort occupait la place publique. Ne sachant que faire de l'animal, on le fit enterrer dans le terrain encore inoccupé prévu pour le nouveau cimetière.

Deux années plus tard, le maire expose au Conseil que l'ancienne administration municipale avait laissé plusieurs familles s'emparer, à leur choix, de places dans le cimetière sans les obliger préalablement à payer l'indemnité due pour les concessions à temps ou à perpétuité. Le maire précise également « *qu'aucun traité sur ce point n'est même intervenu et que, néanmoins, ces mêmes familles ont jusqu'à présent conservé les places par elles primitivement adoptées comme si une concession valable leur en eut été consentie, qu'un pareil état de chose doit non seulement cesser mais être régularisé quant au passé dans l'intérêt de la commune et afin qu'il ne soit pas dit que des préférences gratuites aient été ou seraient accordées* ».

Devant cet état de faits, il est précisé que le règlement n'a pas entendu que les concessions puissent être gratuites mais, qu'au contraire, il exige qu'une indemnité doit être arrêtée en fonction de la grandeur du terrain concédé et que celle-ci doit être versée pour les deux-tiers à la commune et pour l'autre tiers au bureau de bienfaisance. Dans le cas où les familles concernées refuseraient de se soumettre au règlement, le Conseil municipal charge le maire de leur faire défense de continuer à faire enterrer leurs parents dans les places dont elles se sont emparées et de faire disparaître de celles-ci tout souvenir qui pourrait justifier une faveur dans un lieu où il ne doit pas y en avoir.

Le 15 février 1849, le Conseil municipal arrête le tarif concernant les concessions dans le cimetière. Ainsi pourra être inhumé dans le cimetière toute personne pour laquelle on se sera acquitté du prix suivant :

- 50 fr pour une concession à perpétuité et pour une place.
- 15 fr pour une concession de 30 ans et pour une place. A l'expiration de ces 30 ans, les familles seront obligées de renouveler la concession où bien la commune fera disparaître tout monument ou signe indicatif de sépulture.
- Il sera aussi permis à chaque famille de faire inhumer leurs parents dans une place par eux choisie en se conformant au décret du 6 octobre 1849.

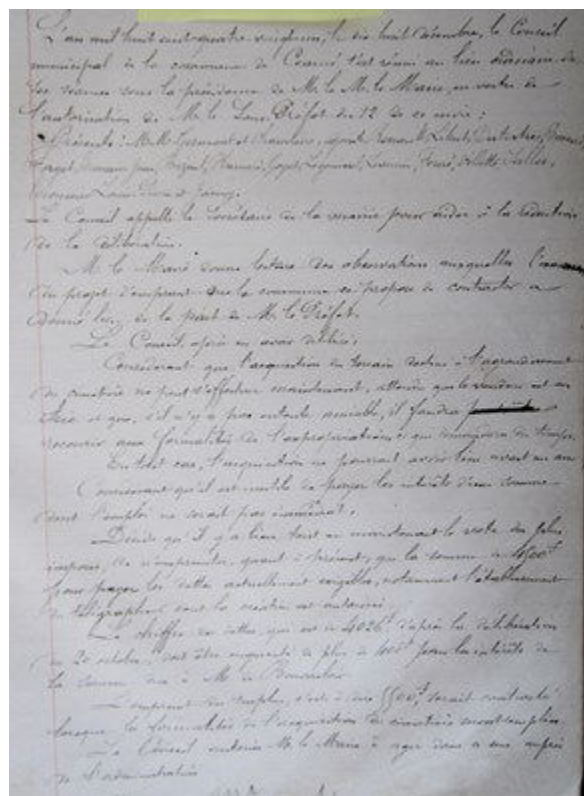
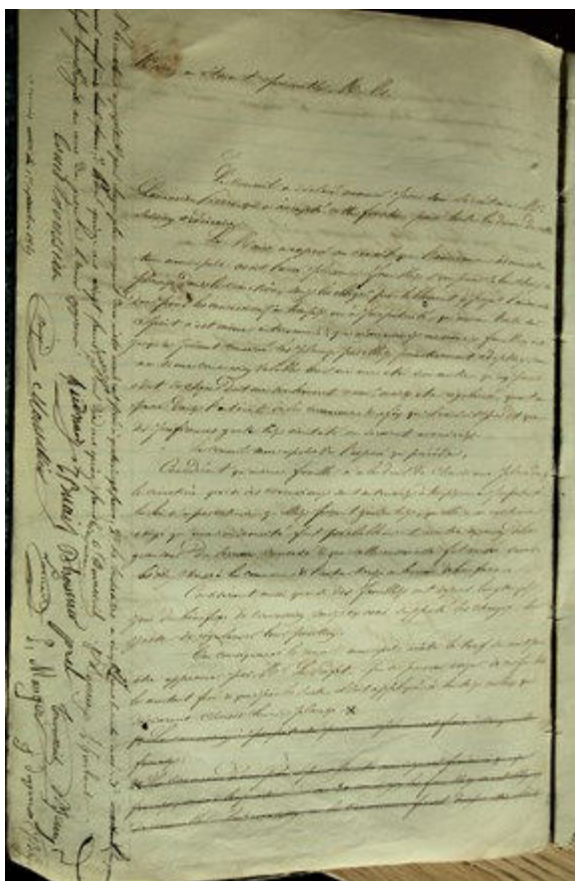
Il est également entendu que chaque concession sera de 2 mètres de longueur sur un mètre de largeur.

Pour chaque place, il sera payé par les familles une rétribution de 2 fr au fossoyeur pour son travail lors de l'inhumation. Ensuite, rien n'apparaît sur les registres avant la fin de l'année 1881.

L'agrandissement du cimetière neuf

Le 18 décembre 1881, en vertu de l'autorisation de Mr le Préfet en date du 12 du même mois, le Conseil municipal prend connaissance des observations formulées par ce dernier au sujet de l'emprunt que la Commune se propose de contracter pour l'achat d'un nouveau terrain afin d'agrandir le cimetière et pour l'établissement du télégraphe. Pour cette séance, on a pris la précaution de mentionner que : « *Le Conseil appelle le secrétaire de mairie pour aider à la rédaction de la délibération* ». Sont présents : M.M Ger-mont et Chauvière, adjoints, Renault, Dutertre, Bansard, Forget, Troussier Jean, Bizeul, Hamard, Goyet, Legenissel, Leverrier, Fouré, Villette, Salles, Troussier Louis-Pierre et Janny.

De cette séance, il ressort que l'acquisition du terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière ne peut s'effectuer maintenant, attendu qu'un des vendeurs est actuellement en Asie et que, s'il n'y a pas entente amiable, il sera nécessaire de recourir à l'expropriation qui ne pourra avoir lieu avant une année. Considérant qu'il serait inutile de payer des intérêts d'une somme de 5.500 fr dont l'emploi n'est pas immédiat, le Conseil municipal décide de n'emprunter que la somme de 4.500 fr nécessaire pour couvrir les dettes actuellement exigibles, dont fait partie l'installation du télégraphe qui est autorisée. Le terrain à acquérir appartient pour une partie à l'abbé Pierre Victor Rigouin, prêtre des Missions Etrangères au Tonkin, et pour la seconde aux enfants mineurs Bizeul.



Délibérations de 1848 et du 18 décembre 1881

L'abbé Pierre Victor Rigouin

L'abbé Pierre Victor Rigouin, fils de Pierre Rigouin cultivateur âgé de 60 ans et de Thérèse Quentin fileuse âgée de 38 ans, est né à Ceaucé le 9 avril 1853, au village du Cimetière. Nommé prêtre le 8 mars 1879, il est envoyé en mission au Tonkin occidental le 16 avril suivant. Le 20 avril 1879, à Marseille, il embarque sur le « *Yang-Tsé* » transportant 250 personnes, dont 17 prêtres. Le 25 avril, il se trouve entre la Grèce et Alexandrie et le lendemain à Port-Saïd, à l'entrée du canal de Suez. Il gagne ensuite la mer Rouge et le 3 mai il est en vue des rochers d'Aden. Le 11 mai, après 8 jours passés dans l'océan Indien, il atteint Ceylan. Le 23 mai, il atteint Cap Saint-Jacques puis, le lendemain, remonte jusqu'à Saïgon où il obtient son

passport pour le Tonkin et longe ensuite les côtes de la Cochinchine pour arriver à Hong-Kong le 23 mai, après 38 jours de navigation. Il lui faut encore attendre 8 jours avant de trouver une embarcation pour le Tonkin. Le 4 juin il embarque à bord d'un bateau de commerce allemand nommé « *l'Atlanta* » en direction d'Haï-Phong où il pose le pied sur le sol le 8 juin, dimanche de la Sainte-Trinité, à 5 heures du matin. Une dernière chaloupe à vapeur nommée « *La Victoria* » le conduit ensuite jusqu'au lieu de la Mission à Ha-Noï.

L'abbé Pierre Victor Rigouin enseignera pendant 11 ans au collège de Hoang-Nguyen. Atteint du choléra, il décéda le 27 mars 1904 au Tonkin Maritime.

(*A suivre*)

L'Union Nationale des Combattants de Ceaucé .



L'année 2021 aura encore été marquée par la gêne occasionnée par la réglementation sanitaire, mais nous avons réussi tout de même à réunir la majorité de nos membres au cours du banquet du 11 novembre à l'excellent Relais de l'Etape. Ce fut l'occasion de présenter à l'association notre jeune volontaire porte-drapeau, Kévin Munchen, qui officiait ce jour-là pour la première fois.

Etudiant, il ne garantit pas qu'il pourra pérenniser son engagement, mais souhaitons qu'il fasse des émules auprès des jeunes de sa génération qui sont l'avenir de notre association au service de la France, de ses valeurs et de sa mémoire combattante.

Nous tiendrons notre assemblée générale le 15 février à 14 heures, à l'issue de laquelle nous partagerons la galette des rois.



SYNERGIE FLERS RECRUTE



OUVRIER AGRO-ALIMENTAIRE F/H
CONDUCTEUR DE LIGNE F/H
TECHNICIEN DE MAINTENANCE F/H
PLUSIEURS POSTES A POURVOIR EN 2022
DOMFRONT (61)

Contactez nous au 02 33 14 38 33



LE MAIRE VOUS RÉPOND

Les illuminations de Noël.

Nous avons l'un des villages les mieux décorés du bocage et nous en sommes fiers et reconnaissants à tous ceux qui concourent à cette belle réalisation.

Certains aimeraient davantage d'illuminations dans certains endroits. Toutes les aides et suggestions sont et seront les bienvenues au sein de l'association « Ceaucé Village Lumière ».

Les difficultés de circulation.

La vitesse excessive dans la traversée du bourg de nombreux véhicules est indéniable, malgré les aménagements apportés depuis plusieurs années.

Des études sont en cours pour améliorer la situation, sachant que la commune n'a pas compétence pour exécuter les travaux nécessaires.

Les coupures d'électricité.

Des coupures d'électricité fréquentes particulièrement gênantes pour tous ont été signalées à ENEDIS qui est intervenu à plusieurs reprises.

Il semblerait qu'il y ait une amélioration.

La photo insolite du bulletin

Pour les amateurs de photos vous pouvez envoyer une photo insolite de notre village de CEAUCE. La photo la plus insolite sera publiée à chaque bulletin. Envoyez votre photo à l'adresse suivante:

maxime.ridereau@ac-normandie.fr

Pour ce bulletin c'est la photo d'un mille patte en bois sur la voie verte.





ETAT CIVIL
 NAISSANCE :
 Tyler COUSIN

MARIAGES :

DECES :
 Guy PHELIPPOT
 Olivier HENRYS d'AUBIGNY d'ESMYARDS
 Gérard PRÉVÔT



HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE

LUNDI: 9h-12h
 MARDI: 9h-12h
 MERCREDI: 9h-12h
 JEUDI: 9h-12h / 14h-16h
 VENDREDI: 9h-12h / 14h-16h
 SAMEDI: 9h-11h30

Réponse à l'énigme

9	4	6	1	5	2	7	8	3
7	3	5	4	9	8	2	6	1
8	1	2	7	6	3	4	5	9
6	2	1	8	3	5	9	4	7
3	5	7	6	4	9	8	1	2
4	8	9	2	7	1	5	3	6
1	9	3	5	2	4	6	7	8
5	7	8	9	1	6	3	2	4
2	6	4	3	8	7	1	9	5

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 33 14 05 52
 Du lundi au vendredi : 10 h 30- 12 h 30 et 14 h – 15 h
 Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en octobre-novembre-
 décembre 2005 doivent se faire recenser avant le
 31 janvier 2022.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

La période hivernale débute du 01 octobre 2021 jusqu'au 31 mars 2022

Responsable Patrick MISERAY : 06 18 78 21 21
 LUNDI ET MERCREDI : 14h – 16h45
 JEUDI : 10h - 11h45
 VENDREDI : 14h - 16h45
 SAMEDI : 9h – 11h45 et 14h – 16h45

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

Tél : 02 33 14 05 52
 Mercredi : 16 h 00 – 18 h 00
 Jeudi : 10 h 30 – 12 h 30
 Vendredi : 16 h 30 – 18 h 30
 Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

Elagage des haies:

Les haies doivent être impérativement élaguées afin de
 permettre l'installation de la fibre.

**CHARCUTERIE - BOUCHERIE
 TRAITEUR**
 Philippe et Laurence CREUSIER

Plusieurs PRIX d'Honneur
VEAU FERMIER DU LIMOUSIN
 ÉLEVÉ SOUS LA MÈRE

**11 rue de Domfront
 61 CÉAUCÉ
 Tél. : 02 33 38 32 34**

Le Flash
 Découvrez le magasin
 d'Élodie

Cadeaux
 Postiches de jour à gratter
 Montres
 Bijoux
 Le grand dictionnaire
 Romans
 Livres
 BD

Bonne année 2019 !

**16, place du Collège - 61330 CÉAUCÉ
 02.33.30.02.53**

**Seb
 TAXI**

**Toutes
 distances**

**Transport de malades
 assis sous conditions**

Sébastien CORVÉE
 Le Haut Mousset - 61330 CÉAUCÉ
02 33 38 08 61



A VOUS LA PAROLE

Si vous avez des suggestions ou des remarques merci d'utiliser cette page

*Merci de déposer cette feuille dans la boîte aux lettres
ou directement au secrétariat de la mairie*

